

Service Urbanisme

Montgeron le, 9 JUIL. 2014

**MONTGERON ENVIRONNEMENT**  
95, rue Aristide Briand  
91230 MONTGERON

Objet : 25-27, avenue de la République  
N/Réf. : FD/CG/JP.G/VF n°14/168  
Dossier suivi par : Jean-Philippe GAUBERTHIER  
Tél. 01 69 83 69 02  
[jp.guaberthier@montgeron.fr](mailto:jp.guaberthier@montgeron.fr)

Monsieur le Président,

Je reviens vers vous suite à nos échanges relatifs au devenir de la maison de retraite du 27 avenue de la République.

Votre principale inquiétude porte sur l'absence de réalisation de places de stationnement à l'occasion de cette opération.

Si je partage vos inquiétudes, je ne peux malheureusement que vous confirmer, après avoir étudié le dossier de façon approfondie avec le service urbanisme, que la commune n'a pas aujourd'hui les moyens de s'opposer à ce projet ni d'imposer la réalisation de places de stationnement.

En effet, il s'avère que les extensions réalisées successivement sur ce terrain au cours des dernières décennies ont fait l'objet d'autorisations dans le cadre desquelles la commune a été d'ailleurs amenée à demander au propriétaire le versement d'une participation pour non-réalisation de places de stationnement. Les anciens permis de construire ne rattachaient pas à ce bien immobilier des places de stationnement extérieures, places qui ont pu être acquises par le propriétaire indépendamment des autorisations d'urbanisme.

Par ailleurs, considérer aujourd'hui que ce projet est constitutif d'un changement de destination serait d'autant plus hasardeux qu'un contentieux serait très probable dans le cas où la ville chercherait à empêcher le nouveau propriétaire de réaliser ces travaux.

Je ne peux que regretter que les textes ne permettent pas à la ville de faire évoluer cette opération et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments dévoués.

  
**Christian CORBIN**  
Adjoint au Maire  
En charge de l'aménagement

